



MUNICIPALITE DE SALVAN

CONVOCATION

Assemblée bourgeoisiale et Assemblée primaire communale

Les bourgeoises et bourgeois de la Commune de Salvan et les citoyennes et citoyens de la Commune de Salvan sont convoqués :

**le lundi 3 décembre 2018, à
19h30 au complexe scolaire**

Ordre du jour de l'Assemblée Bourgeoisiale :

1. Procès-verbal
2. Nomination des scrutateurs
3. Budget de la Bourgeoisie, exercice 2019 et planification financière 2020-2022
4. Approbation du budget 2019 de la Bourgeoisie
5. Divers

Nous rappelons toutefois que seuls les bourgeoises et les bourgeois ont un droit de vote lors de cette assemblée !

Ordre du jour de l'Assemblée primaire Communale :

1. Procès-verbal
2. Nomination des scrutateurs
3. Décisions fiscales et impôts 2019
4. Budget de la Commune 2019 et planification financière 2020-2022
5. Approbation du budget 2019 de la Commune
6. Divers

Nous invitons les citoyens à être présents aux 2 assemblées.

Les fascicules des budgets 2019 peuvent être consultés durant le délai légal et pendant les heures officielles d'ouverture auprès de l'Administration communale.